



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 fournie par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



### EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Le taux de féminisation dans le champ de l'OMPL est très élevé. Toutefois, si la parité est atteinte dans le secteur cadre de vie-technique, le secteur juridique et le secteur santé recrutent avant tout des femmes.



#### Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



#### Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



#### Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux

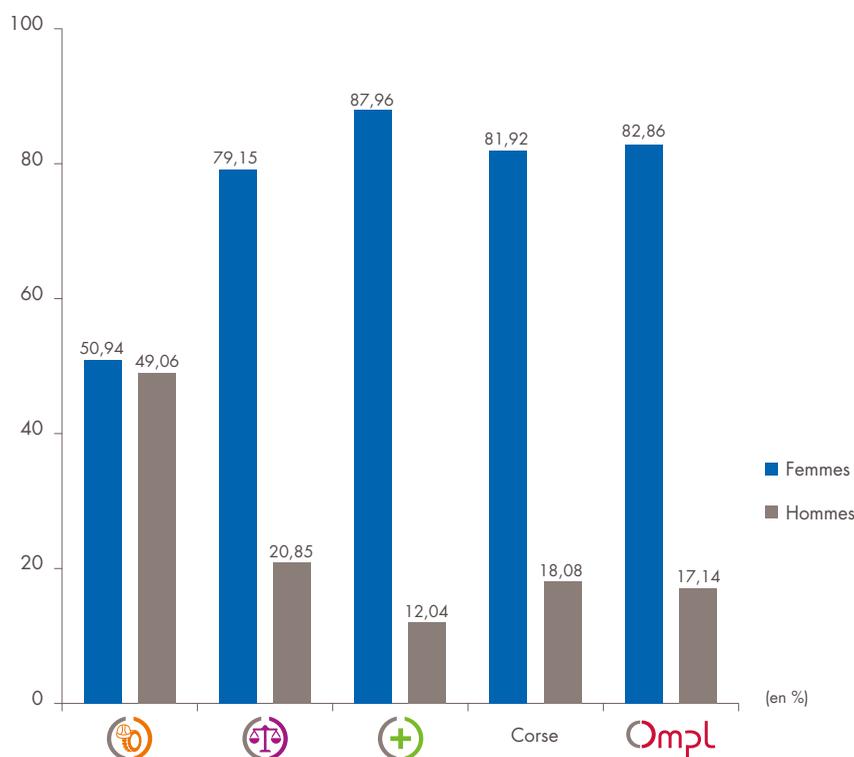


Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

### Répartition des salariés par genre et secteur professionnel





### MAJORITÉ DE FEMMES DANS PLUS DE 80 % DES BRANCHES

La région regroupe 0,5 % des emplois salariés nationaux du champ de l'OMPL, se plaçant ainsi à la quatorzième position.

- Le secteur cadre de vie-technique est le deuxième employeur (12,17 % des emplois). Il est le moins féminisé même si la branche des entreprises d'architecture, qui concentre 61,51 % des emplois sectoriels, compte une majorité de femmes.
- La féminisation du secteur juridique (12,08 % des emplois régionaux) est structurée par la branche des cabinets d'avocats (44,11 % des emplois sectoriels). Les autres branches restent toutefois fortement féminisées.
- Le secteur santé est le premier employeur régional (75,76 % des emplois). Le taux de féminisation des branches est très élevé, notamment pour les cabinets médicaux et les cliniques vétérinaires.

### Répartition des emplois par genre et branche professionnelle

Branches professionnelles	Femmes	%	Hommes	%	Non déterminé <sup>1</sup>	Total
Branche des entreprises d'architecture	135	50,94	130	49,06	0	265
Branche des entreprises de construction	92	56,44	71	43,56	0	163
Branche des entreprises de travaux de bâtiment	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Branche des entreprises de transport	16	51,61	15	48,39	0	31
Branche des entreprises de conseil	27	38,03	44	61,97	0	71
Branche des entreprises de conseil	167	79,15	44	20,85	52	263
Branche des entreprises de conseil	ND	ND	ND	ND	18	18
Branche des entreprises de conseil	111	95,69	5	4,31	0	116
Branche des entreprises de conseil	ND	ND	ND	ND	34	34
Branche des entreprises de conseil	56	58,95	39	41,05	0	95
Branche des entreprises de conseil	1279	87,96	175	12,04	196	1650
Branche des entreprises de conseil	ND	ND	ND	ND	188	188
Branche des entreprises de conseil	214	81,68	48	18,32	0	262
Branche des entreprises de conseil	343	91,47	32	8,53	0	375
Branche des entreprises de conseil	636	88,09	86	11,91	0	722
Branche des entreprises de conseil	86	90,53	9	9,47	8	103
<b>Corse</b>	<b>1 581</b>	<b>81,92</b>	<b>349</b>	<b>18,08</b>	<b>248</b>	<b>2 178</b>
<b>Ompl</b>	<b>361 708</b>	<b>82,86</b>	<b>74 796</b>	<b>17,14</b>	<b>0</b>	<b>436 504</b>

ND: non déterminé pour cause de secret statistique.

1. Salariés dont le genre n'a pas pu être déterminé.